Anglais appliqué à la fiscalité

UE 32

Enseignant(s) responsable de l'UE : Laurent GOSSEYE

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUF31ANG
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 45 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CF31ANG Anglais des affaires	45	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.5** ARES. 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE02.1** ARES. 2.1 Recueillir et transmettre les informations, dans un contexte multilingue
- **RE02.2** ARES. 2.2 Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités
- **RE02.5** ARES. 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais des affaires

Conseillé : niveau B1+ en anglais du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais des affaires

Objectifs
Acquisition des 4 compétences liées à l'apprentissage des langues étrangères : compréhension à la lecture - compréhension à l'audition - expression écrite - expression orale. Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau linguistique B1 (+) du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
Contenu
Activités d'expression orale et écrite dans un contexte professionnel. Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant du domaines des affaires et de la comptabilité. Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux. Éléments de culture anglo-saxonne (unités de

mesure, institutions...).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais des affaires

Méthode d'enseignement interactive nécessitant la présence assidue de l'étudiant au cours ainsi que sa participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l'enseignant. Une première partie (2 heures/semaine) est consacrée à l'étude de l'anglais de la comptabilité (voir bibliographie). Divers exercices seront proposés aux étudiants. Des activités d'expression orale, de compréhension à l'audition et à la lecture seront réalisées durant ces deux heures. La troisième heure de la semaine sera articulée autour d'ateliers de conversation et de révision de la grammaire et du vocabulaire général. En outre, les étudiants devront lire et connaitre le vocabulaire d'un recueil de textes publié sur la plateforme numérique.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais des affaires

- Atteint un niveau linguistique B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues - identifie les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e). Expression orale : Prend part à une conversation : échange des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel de la comptabilité - communique et interagit avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers de la comptabilité - prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité). S'exprime oralement en continu, s'exprime de manière simple et claire afin de raconter des expériences et des événements, donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets, fait un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif à la comptabilité et explique les points importants avec assez de précision
- présente oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle, décrit les points essentiels d'un texte lu et exprime ses réactions. Expression écrite : écrit un texte cohérent sur des sujets familiers ou liés à la comptabilité, écrit une lettre ou un courriel professionnel. Compréhension à l'audition : saisit les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers ou liés à la comptabilité. Comprend l'essentiel d'un message audio(visuel) sur des sujets d'intérêt personnel, professionnel ou lié à la comptabilité, pour autant que ce message soit formulé de façon distincte. Compréhension à la lecture :
- comprend des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à l'univers professionnel de la comptabilité - identifie les points essentiels et la conclusion d'un paragraphe ou d'un texte, comprend la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé